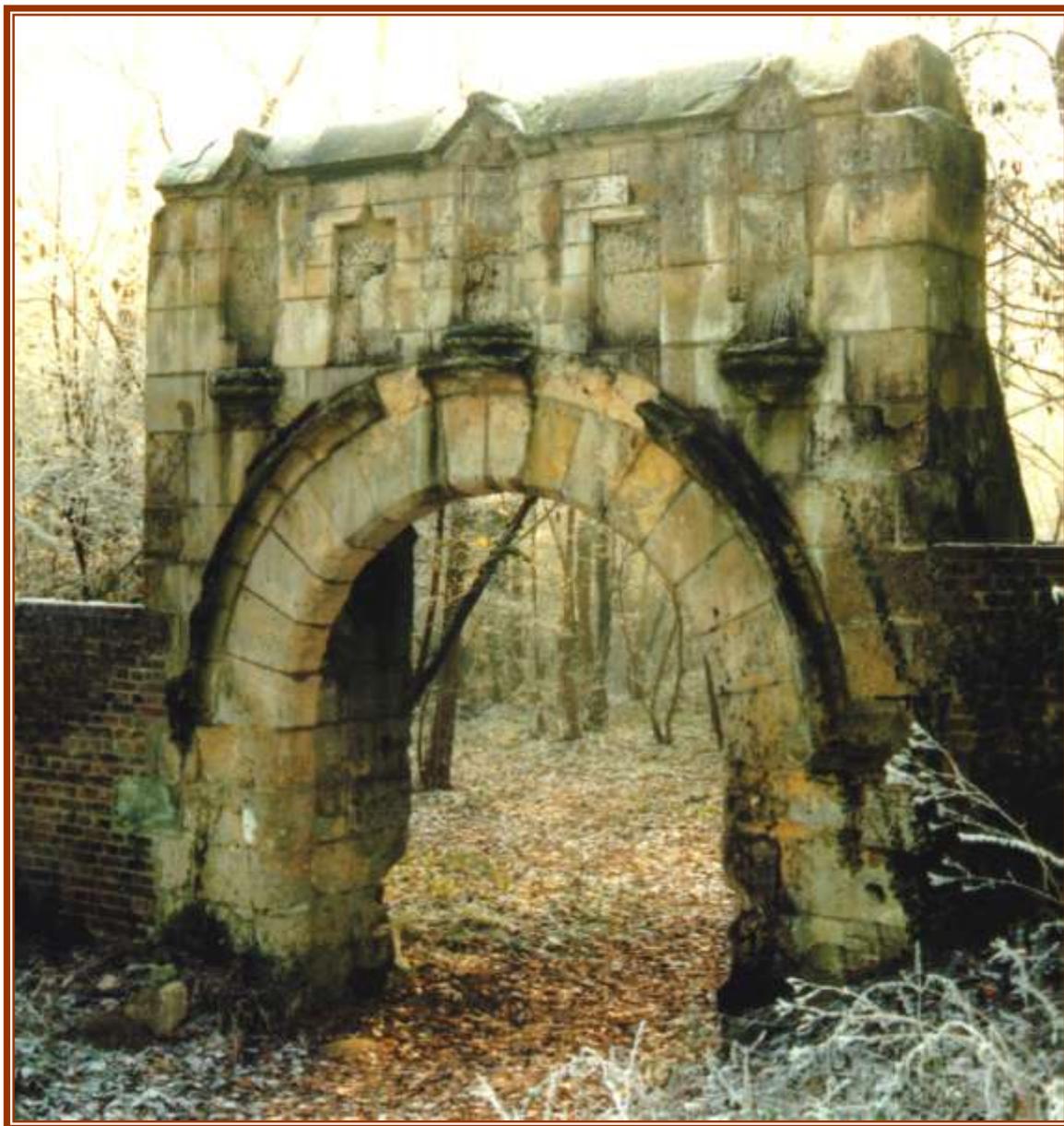


LES CAHIERS DE L'HISTOIRE

Bulletin de l'Association Culturelle
des Amis du Centre Hospitalier Interdépartemental de Clermont



Porte du Couvent NOTRE DAME DE LA GARDE
à la lisière de la forêt de Hez, dans le domaine de Froidmont

N° 5
Mai 2002

Édito

Lancée sur les rails par notre Président d'Honneur, Henri THEILLOU qui suit toujours attentivement son évolution, l'Association des Amis du Centre Hospitalier Interdépartemental de Clermont (A.C.A.C.H.I.C.) se développe avec le soutien d'une petite centaine d'adhérents.

Le musée devrait pouvoir dévoiler ses premières collections avant la fin de l'année. Conférences (ouvertes au public) et voyages d'études (réservés aux adhérents) suscitent toujours un large intérêt. Le 14 juin 2002, nous visiterons le Musée de l'Assistance Publique à Paris qui n'est pas spécialisé en psychiatrie, personne n'étant parfait...

Le travail sur l'histoire se poursuit et Monsieur BELLANGER a bien voulu retranscrire ici la conférence fort documentée et passionnante prononcée en octobre dernier.

Notre intérêt collectif pour l'histoire n'est pas purement spéculatif. Les rapports entre l'actualité et l'histoire ne sont pas très éloignés de ceux qui régissent le conscient et l'inconscient.

Comment ne pas rattacher l'attention particulière que nous portons aux prestations hôtelières aux pénuries fatales de l'occupation ?

Comment défendre efficacement la mission publique de notre établissement sans connaître ses origines historiques rappelées par

Emmanuel BELLANGER : le scandale dû à l'assassinat d'un interné par le régisseur de la ferme de Villers va transformer la maison de santé familiale de Clermont en Asile Public.

Même s'il reste toujours des zones d'ombre, il est important, dans notre métier, de réfléchir en permanence à notre histoire individuelle mais aussi collective, pour mieux agir.

A chacun de voir pour l'individuel, pour le collectif, A. C. A. C. H. I. C. apporte sa contribution.

Le Président

Dr Olivier BOITARD



Sommaire

Édito

Olivier BOITARD - Président de l'A.C.A.C.H.I.C. ...P. 2

L'hôpital dans la ville - La tradition hospitalière

« Histoire asilaire »P. 3
Emmanuel BELLANGER

Directeur de la Publication :
M. Olivier BOITARD

Conception et réalisation du bulletin :
Maryline Clin

Comité de Rédaction :
Bureau de l'A.C.A.C.H.I.C.

Reproduction : Imprimerie du S.I.O. - Clermont
Mai 2002

L'hôpital dans la ville

La tradition hospitalière

« *Histoire asilaire* »

Le texte qui suit est un remaniement de notes relatives à une conférence de l'Association Culturelle des Amis du C.H.I. organisée dans le cadre de la semaine de la santé mentale en octobre 2001.

Il s'agit d'une présentation synthétique de l'histoire de l'établissement clermontois sur plus d'un siècle et demi. Histoire vue sous l'angle de ses relations avec la ville.

Les notes bibliographiques permettront à ceux qui le désirent d'approfondir certains points.



Longtemps, l'établissement psychiatrique a été présenté comme l'un des principaux en Europe et comme le plus grand de France.

On peut s'étonner de la présence d'une telle structure à CLERMONT, petite sous-préfecture et il paraît intéressant de s'interroger sur les rapports disproportionnés qu'ont dû entretenir l'hôpital et la ville.

Nous essaierons d'observer les influences réciproques de chacune des structures l'une sur l'autre, en nous limitant comme le titre nous y invite à « l'histoire asilaire », c'est à dire - quelque peu arbitrairement - depuis ses origines jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale.

La tradition hospitalière

Le titre de cette soirée est en lui-même intéressant car ambigu. Il est la reprise d'un discours continu, notamment de la Municipalité de CLERMONT, depuis le milieu des années 80. Plusieurs bulletins municipaux en attestent, ainsi que des discours d'élus et de la Direction de l'établissement.

Il faut noter que l'on insiste peut-être plus particulièrement sur cette tradition, lorsque l'un des deux établissements hospitaliers (Centre Hospitalier Général ou Centre Hospitalier Interdépartemental) de la ville paraît menacé par des projets administratifs. Et ce fut le cas à plusieurs reprises depuis ces 20 dernières années. Cette expression est pourtant bien ambiguë. Il vaudrait mieux comprendre l'adjectif « hospitalière » au sens d'hospitalité que

d'hôpital. Certes, CLERMONT dispose d'un hospice ou hôtel-Dieu, depuis le Moyen-Age, à l'emplacement de l'hôpital général actuel ; certes l'apparition ancienne et le fort développement de l'actuel C.H.I. font une grande place à l'hôpital dans la ville.

Toutefois, qu'y a-t-il de commun entre un Hôtel-Dieu où étaient accueillis orphelins, vieillards et vagabonds mais assez peu de malades et un hôpital actuel ? Quel rapport entre l'image ancienne de l'hôpital¹ véhiculée autrefois par exemple par l'expression « prendre le chemin de l'hôpital » qui signifiait être dans la misère et le lieu de soin et de sciences d'aujourd'hui, symbole de la lutte acharnée de l'homme pour repousser la mort.

Lorsqu'on fait référence à la tradition hospitalière à CLERMONT, on ne pense bien entendu plus à cet hospice où des gardiens armés surveillaient des individus reclus là, pour avoir été en marge de l'ordre social². De même, pour ce qui concerne l'établissement spécialisé, qu'y a-t-il de commun entre l'hôpital psychiatrique de la fin des années 30 et le C.H.I. actuel où l'internement n'est plus qu'un ultime recours et où l'activité principale se développe désormais hors les murs ?

Alors tradition d'hospitalité plutôt, puisqu'il est certain que CLERMONT a toujours abrité des établissements accueillant ceux dont la société ne voulait plus.

¹ Michel FOUCAULT, Histoire de la folie à l'âge classique, éd. Gallimard, 1972

² R. PARMENTIER, L'Hôtel-Dieu et l'Hôpital Général de Clermont-en-Beauvaisis, Senlis, 1931



La genèse de l'histoire

On pourrait raconter l'histoire de cet établissement comme un conte, un conte initiatique.

Cela commence dans le sein de dame Nature, en pleine forêt, dans cette période présentée comme sombre qu'est le Moyen-Age.

C'est en 1480, qu'est aménagé un couvent relevant de l'ordre des Franciscains-Cordeliers, situé sur l'actuelle commune d'Agnetz, au bord du hameau de Boulincourt³.

A partir du XVIIe siècle, les moines accueillent pour des raisons financières des pensionnaires. Puis à partir de 1731, le couvent de Notre Dame de la Garde va avoir la charge d'enfermer des prisonniers envoyés sur lettres de cachet⁴. Ce sont des perturbateurs de l'ordre social qui sont écartés de la société (insensés, libertins, endettés au jeu ...).

Le régime semble laxiste aux yeux des autorités et à la veille de la Révolution un nouveau père supérieur, Jean Eloi TRIBOU, est nommé, avec pour mission de remettre un peu d'ordre. En effet, le voisinage, pourtant relativement éloigné, se plaint du comportement des prisonniers qui ont un droit de sortie.

Le père supérieur apparaît comme un homme d'ordre si l'on en juge par les protestations enregistrées de ses internés. Mais la Révolution éclate deux ans après l'arrivée de TRIBOU ; les biens du clergé sont confisqués dès novembre 1789 et l'année suivante le couvent de la Garde ferme ses portes. Tous les moines se défont et se dispersent

Seul reste TRIBOU, avec quelques uns des prisonniers ou pensionnaires que les familles ne

veulent pas reprendre à leur charge. Il se marie avec une religieuse, Sophie de BRAINE, du couvent de WARIVILLE, couvent où il allait autrefois célébrer des messes. De cette union très révolutionnaire naîtront deux filles.

TRIBOU est très actif dans les nouvelles instances politiques : on le retrouve membre de la Société Populaire et Républicaine de CLERMONT ainsi que dans l'administration du District de CLERMONT.

En 1797, Sophie de BRAINE meurt et l'année suivante le couvent est vendu dans le cadre de la grande braderie des Biens Nationaux, et ce malgré les efforts de TRIBOU qui avait persuadé le Directoire du Département, ancêtre du Conseil Général, de conserver l'établissement de la Garde pour y aménager un lieu d'enferment pour les « fous », à l'image de ce qu'était devenu Charenton en 1797⁵.

Le pouvoir politique central reste toutefois insensible à cet argument. En 1799, TRIBOU, ses deux filles et les quelques insensés dont il conserve la garde, quittent la forêt pour se rendre à la ville, s'installant en limite de la commune de CLERMONT, au lieu-dit le haut des Finets.

C'est là qu'une véritable dynastie, aidée par les relations de TRIBOU, va éclore.

Le processus de *notabilisation* de la famille LABITTE

TRIBOU est déjà une personnalité connue lorsqu'il arrive à CLERMONT, en cette fin de XVIIIe siècle. Il a notamment rencontré dans ses activités révolutionnaires deux familles émergentes de notre commune, les DUVIVIER et les GUESNET, pour lesquels la Révolution permet d'ajouter le pouvoir politique au pouvoir économique.

Les DUVIVIER sont de riches marchands de fer, possédant plusieurs demeures en ville. Deux d'entre eux seront maires et un autre maire-adjoint.

Les GUESNET sont marchands de draps et possèdent notamment une grande blanchisserie à FITZ-JAMES, près de la Béronnelle, propriété qu'ils ont rachetée au duc de La Rochefoucault-

³ R. PARMENTIER, Le Couvent de Notre Dame de la Garde, Senlis, 1907

⁴ Lettres conservées à la bibliothèque municipale de Clermont

⁵ Frédéric NICOLI, L'Asile de CLERMONT de l'Oise 1799 – 1914, mémoire de maîtrise non daté (environ 1995)

Liancourt et qui accueillera plus tard la colonie agricole de l'Asile.

Des recherches généalogiques ont permis de mettre en évidence les liens intimes entre ces trois familles durant la première moitié du XIXe siècle : ils seront en effet témoins les uns pour les autres dans les différents actes d'Etat civil qui rythmeront leur vie. TRIBOU va par ailleurs épouser en seconde noce une employée des GUESNET.

C'est en mariant sa fille aînée à un médecin, **Gustave LABITTE** (image ci-contre), que TRIBOU va permettre l'essor de son modeste établissement.

Le docteur LABITTE prend rapidement conscience de l'intérêt du pensionnat de son beau-père : les travaux de PINEL et de son élève ESQUIROL commencent à être connus. LABITTE va profiter de cette nouvelle voie qui s'ouvre vers une prise en charge désormais médicalisée des insensés.

C'est principalement après la mort de son beau-père que LABITTE va pouvoir réaliser ses projets. Il rencontre ESQUIROL et agrandit avec méthode l'établissement vers le bas de la colline, s'assurant du soutien du Préfet de l'Oise en 1830, afin d'accueillir les indigents du département⁶.

Des accords entre l'Asile d'aliénés et le département de la Seine et Oise (1833) puis de la Somme (1834) sont également conclus, avant même toute obligation légale⁷.

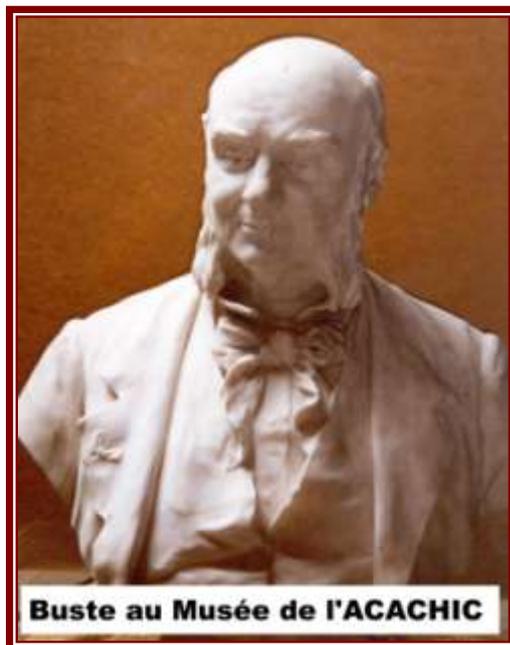
Le docteur LABITTE est devenu en quelques années un notable clermontois ; il siège ainsi au conseil municipal.

Il meurt toutefois prématurément, à l'âge de 38 ans en 1835, laissant une veuve et 5 enfants vivants sur 9, âgés de 1 à 14 ans.

⁶ Eugène WOILLEZ, Essai historique, descriptif et statistique sur le Maison d'aliénés de CLERMONT (Oise), Clermont, août 1839.

⁷ Article 1^{er} de la loi de 1838 : « Chaque département est tenu d'avoir un établissement public, spécialement destiné à recevoir et à soigner des aliénés, ou de traiter, à cet effet, avec un établissement public ou privé, soit de ce département, soit d'un autre département ».

Sa veuve est secondée par un médecin, le docteur WOILLEZ et par un administrateur Jean COUROIE, neveu de la seconde épouse de TRIBOU. Ce seront les seuls personnages de l'établissement ayant une influence en dehors de la famille LABITTE.



En effet, à la mort de leur mère en 1842, les cinq enfants prendront soin de ne jamais laisser personne entrer au cœur de leur puissance : on peut réellement parler de népotisme.

Certains héritiers n'étant pas majeurs, des tuteurs et curateurs sont nommés ; parmi eux on retrouve bien-sûr les GUESNET et les DUVIVIER.

L'accroissement se poursuit : la colonie agricole de FITZ-JAMES est créée en 1847, sur les

terres de la blanchisserie des GUESNET, d'abord louées puis achetées. Un luxueux pensionnat⁸ et une ferme modèle employant les malades les plus dociles y sont aménagés.

Le nombre de malades s'accroît de plus en plus chaque année.

Auguste Delphe devient directeur de l'établissement et Gustave Eloi médecin-chef : frères jumeaux, tous deux ont 21 ans.

En 1851 la « Société LABITTE frères », chargée de l'exploitation de l'Asile, est constituée entre les cinq enfants. Il est stipulé que chacun ne pourra céder ses parts qu'à l'un des autres.

Les deux aînés voient leurs deux frères cadets les rejoindre dans la gestion de ce que l'on appelle désormais la Maison de Santé : Alexandre sera directeur de la colonie agricole de Fitz-James et Jules sera directeur de la colonie agricole et fruitière de CLERMONT.

En 1856, leur sœur Aimée va vendre ses parts : elles sont évaluées à 70.000 F ; à titre de comparaison, le budget de la ville de

⁸ Des publicités vanteront les avantages du pensionnat ; la revue « *Les cahiers de l'histoire* » n°3 y consacre un article.

CLERMONT est cette année-là de 60.000 F. Jules quitte à son tour la société sept mois plus tard. Alexandre, quant à lui, attendra l'année 1865 pour quitter la Maison de Santé.

Ne restent donc à la tête de l'établissement que les deux aînés Auguste et Gustave, qui sont les archétypes des notables de province.

Auguste entre au conseil municipal de CLERMONT à l'âge de 27 ans. Deux ans plus tard on le retrouve commandant de la Garde Nationale de l'arrondissement de CLERMONT, chef de bataillon de la ville, bataillon qui sera l'un des premiers de l'Oise à se rallier au coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte en 1851.

A 41 ans, il reçoit d'ailleurs la Légion d'honneur. Parallèlement à la direction de l'établissement, il se lance dans une carrière politique et sera conseiller d'arrondissement et même député durant 7 ans.

Gustave Eloi sera médecin comme son père, il siègera également au conseil municipal de CLERMONT. C'est l'Empereur lui-même qui le fera chevalier de la Légion d'Honneur.

Leur solide implantation dans les réseaux bonapartistes leur permet quelques libertés avec la législation : c'est ainsi qu'aucune commission de surveillance de l'établissement n'est créée, malgré les pressions administratives. Un comité local composé de notables en fait office.

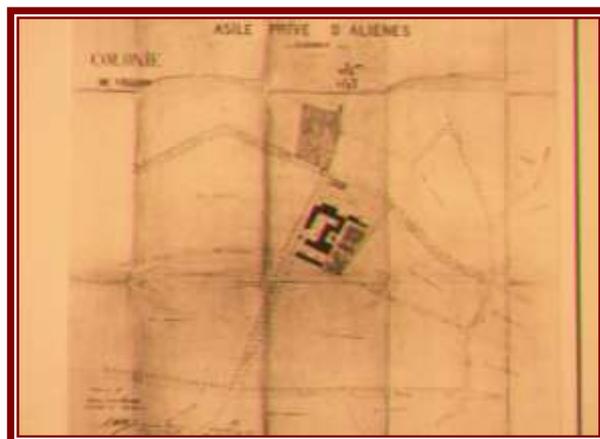
Sur le plan local, leur ami Marc Antoine DUVIVIER sera maire durant tout le Second Empire : des échanges de services auront ainsi lieu entre la ville et l'établissement ; le plus spectaculaire étant la privatisation d'une partie de la rue des Finets qui coupait alors l'établissement en deux.

D'un point de vue économique, la Maison de Santé est intéressante car elle fait entrer en ville de nombreux matériaux et aliments qui sont taxés par les barrières de l'octroi, équivalent d'une douane communale, représentant la principale ressource de la commune.

La main d'œuvre locale d'essence rurale coûte par ailleurs peu à l'établissement, cependant elle est plus difficile à trouver l'été que l'hiver.

En 1862, la conquête des terres se poursuit avec l'achat de la ferme seigneuriale de Villers sous Erquery, vaste de 80 hectares. Avec les terres et

les bois de Breuil le Sec, le domaine asilaire en dehors de la portion centrale de Clermont est presque d'un seul tenant.



Cette brillante réussite économique, cette domination bonapartiste et cette connivence avec les élus locaux n'est bien entendu pas appréciée par l'opposition républicaine. A la chute de l'Empire, la presse républicaine est ouvertement hostile à la famille LABITTE et à l'établissement, ce qui n'empêche cependant nullement la poursuite des succès électoraux d'Auguste.

Il faut attendre le scandale de la mort d'un malade assassiné pour parvenir à ébranler la puissante dynastie des LABITTE.

Conflit d'intérêts entre gestion privée et thérapie

Ainsi que le défendait le docteur Gustave Eloi LABITTE, l'établissement clermontois obtenait un faible coût du prix de journée comparé aux établissements parisiens, parce que la gestion y était rationnelle, l'air sain et que le travail avait le double avantage d'occuper les malades les plus dociles et d'organiser une quasi-autarcie.

Le choix du personnel étant local et assez peu exigeant, des dérives n'allaient pas tarder à apparaître. Car de tous temps, les contraintes dues à la recherche de rentabilité financière s'accommodent mal des questions de thérapie.

Or le travail des malades est présenté à la fois pour son intérêt économique et comme moyen thérapeutique envers les plus dociles : les colonies de Fitz-James et d'Erquery accueillent en fait, pour la plupart, des alcooliques ou des malades dits « stabilisés » ; un retour sur la portion centrale de l'Asile de CLERMONT est alors

brandi comme une menace et vécu comme une punition sévère.

C'est dans cette atmosphère productiviste dont personne ne se plaint (les rapports réguliers émanant du Conseil Général de l'Oise sont toujours élogieux) qu'un scandale d'ampleur nationale va survenir. ESTORET, maire d'Erquery grâce à l'appui du député LABITTE, et régisseur de la ferme de Villers-sous-Erquery, frappe très violemment un malade le 3 mars 1880, le séquestre puis l'achève cinq jours plus tard.

Après une fuite et une arrestation en Belgique par le chef du service de la sûreté de Paris, l'assassin est jugé par la Cour d'Assise de Beauvais en mai. Dix-sept témoins à charge, dix-huit à décharge (des industriels, des maires de communes environnantes...) défilent en deux jours à la barre. Dix journaux nationaux couvrent le procès ; il faut remarquer qu'à cette époque cent quatre malades parisiens sont accueillis à la Maison de Santé. Le conseil municipal de la ville de Paris demande et obtient du département de la Seine la suspension de tout transfert d'aliénés vers CLERMONT. La situation de l'établissement fait même l'objet de débats devant l'Assemblée Nationale...

L'opprobre s'abat sur la Maison de Santé des frères LABITTE. La presse locale, fortement politisée, se déchaîne entre partisans et défenseurs plutôt modérés de cette famille conservatrice.

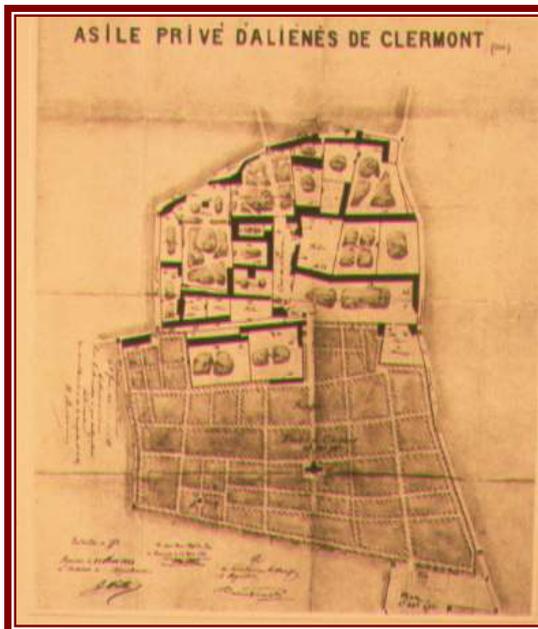
En juillet Auguste LABITTE démissionne et des pourparlers avec le département s'engagent pour la reprise de l'établissement.

Enfin, le 3 juin 1884 est publié le décret d'acquisition de la Maison de Santé par le Département de l'Oise à compter de l'année 1887.

Conflits entre gestion publique et thérapie

Le département de l'Oise est donc le nouveau propriétaire de l'établissement par la volonté des conseillers généraux, alors que l'administration préfectorale aurait préféré une création ex-nihilo.

Des accords avec les départements de la Seine et Oise et de la Seine et Marne sont scellés, mais dans la difficulté, car le problème de la participation aux frais d'investissement est insoluble : qui doit financer toute nouvelle construction, alors que celle-ci n'est profitable à terme qu'au seul propriétaire ? Seul l'entretien courant sera finalement à la charge des co-contractants... décision qui va provoquer un délabrement constant de l'hôpital.



Les rapports moraux et administratifs annuels publiés à partir de 1887 en témoignent systématiquement. Chaque année, au delà des statistiques et commentaires médicaux, l'accent est mis sur l'accroissement du nombre d'aliénés, les difficultés de recrutement de personnel motivé et la faiblesse ou l'inadéquation des infrastructures disponibles⁹.

De 1887 à 1940 la population internée croît de 319,5 %. En 1933, on compte 3005 malades pour 1740 lits.

Il semble que le sort des internés importe assez peu aux administrateurs lorsque les choix budgétaires sont effectués. Pire, certains commentaires apparaissent aujourd'hui comme inconcevables pour parler des internés, rappelant les thèses d'Alexis Carrel en vogue à l'époque dans certains cercles scientifiques et politiques.

Durant cette période, les liens entre l'établissement public et la ville sont avant tout d'ordre économique, l'asile devient pour la ville le principal employeur local, et politique, car les conseillers généraux semblent avoir une grande influence, notamment dans le recrutement du personnel.

⁹ Dans cet état d'esprit, un livre est publié à Compiègne en 1908, Souvenir d'un Préfet de la IIIe République. Le bain des Fous par Eugène PLANTIE, ancien directeur de l'Asile, adressé « à MM les membres de la Ligue Française pour la Défense des Droits de l'Homme »

Dans la presse, on évoque surtout l'établissement lorsque des scandales politiques surgissent : par exemple, l'Asile fait imprimer ses papiers par l'imprimerie d'un journal compiégnois ce qui est dénoncé comme une subvention déguisée au bénéfice d'une faction politique...

Et pendant ce temps là les aliénés s'entassent, alors même que la vie qu'ils mènent à l'intérieur des murs semble laisser la population indifférente. Le nombre de malades le plus élevé de l'histoire de l'établissement sera atteint en 1940, avec 4484 personnes.

La logique asilaire, que même la guerre ne remet pas en cause, parvient à son paroxysme sous l'Occupation, période où pour chacun les restrictions alimentaires surviennent ¹⁰.

Pendant les années d'Occupation de 1940 à 1944, 3535 malades vont trouver la mort. Cette tragédie va pourtant être vite oubliée dans la joie de la Libération.

L'évocation de l'histoire de l'établissement dans une thèse de médecine écrite en 1961 ¹¹ est édifiante à ce sujet : quelques lignes seulement y sont consacrées.

Il faut attendre 1987 et le remarquable travail de Max LAFONT pour qu'une première lumière soit faite sur ce drame au niveau national ¹² : on y insiste bien sur deux causes principales : le rationnement réservé aux internés des asiles était largement insuffisant et la conduite du personnel, dans une période où la préoccupation première de chacun était de se procurer de la nourriture, a parfois accéléré le drame ¹³.

La position d'asile de province avec ses colonies agricoles gigantesques aux portes de la Région Parisienne a permis un développement quasi-incontrôlé de l'établissement psychiatrique.

Les relations entre cet établissement et la ville ont donc été rapidement déséquilibrées. L'image asilaire a longtemps pesé sur la structure comme sur la ville.

¹⁰ Sous une forme romancée, la survie d'un malade interné à CLERMONT sous l'Occupation : Pierre DURAND, *Le Train des fous*, Paris, Ed. Syllepse, réédition 2001.

¹¹ L'Hôpital psychiatrique interdépartemental de Clermont. Thèse pour le doctorat de médecine, 1961, par Marie-Thérèse FRELOT.

¹² Max LAFFONT, *L'Extermination douce*, 1987

¹³ La revue « *Les cahiers de l'histoire* » de l'ACACHIC n°4 y consacre un long article pour ce qui concerne l'établissement clermontois.

D'un point de vue strictement professionnel, on peut supposer que l'hôpital a su se débarrasser de cette image négative. Or, ce n'est pas forcément le cas pour le regard profane et il convient à l'hôpital, comme à la ville, dans l'intérêt des deux parties, de rechercher ensemble des actions d'ouverture pour faire émerger une image plus positive du C.H.I., sans toutefois occulter le passé dont il a hérité, et qui n'est pas que le sien : il s'agit du passé de notre société tout entière.

Conférence
« L'hôpital dans la ville – La tradition hospitalière
Histoire asilaire »
Mercredi 10 octobre 2001
Salle Fernel de l'Hôtel de Ville de CLERMONT

Le document original
nous a été aimablement communiqué
par M. Emmanuel BELLANGER
membre du Conseil d'Administration
de notre Association

**Visite du musée
de l'Assistance Publique de Paris
Hôtel de Miramion**



Vendredi 14 juin 2002

Le Musée de l'AP-HP resitue l'histoire de l'hôpital dans ses différentes composantes : histoire sociale et religieuse, histoire de la médecine et des professions de santé, histoire des représentations du corps et de la maladie.

Pour tout renseignement, s'adresser à la secrétaire adjointe : Melle Delfosse Poste 5808